

**8h45-9h15** Accueil**9h15-9h30** Ouverture et présentation de la journée

(Alain Rodet, Maire de Limoges ou son représentant et Philippe Calmette, directeur de l'Agence régionale de la santé - l'ARS - ou son représentant)

**BRUIT ET SOCIÉTÉ, QUELQUES ÉLÉMENTS DE CADRAGE****9h30-10h15** Une préoccupation des citoyens

(Mme Debonnet Lambert, directrice du Centre d'information et de documentation du bruit et Mme Rozec, docteur en psychologie de l'environnement au CIDB)

**10h15-10h45** Un problème de santé publique : ses effets sur l'audition, le sommeil et le comportement

(M. François, ingénieur de génie sanitaire à l'ARS du Limousin)

**10h45-11h** Pause**DE L'EUROPE À LA COMMUNE : ACTEURS ET RÉGLEMENTATIONS****11h-11h30** Le cadre législatif, la directive européenne et les obligations des collectivités

(M. Puymérai, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, M. Chuette, Direction environnement-santé de la Ville de Limoges)

**11h30-12h** Le rôle du maire

(M. Debrach, adjoint au maire en charge de la Politique de la ville et de la prévention de la délinquance, M. Chuette, Direction environnement-santé de la Ville de Limoges)

**12h-14h** Pause**LES RÉPONSES FACE AU BRUIT DANS LES QUARTIERS POPULAIRES****14h- 15h30** Table-ronde n°1 : éducation, réponses techniques

(animation : M. Chuette, Direction environnement-santé de la Ville de Limoges)

> Les actions éducatives (Mme Brun, Direction des services départementaux de l'Éducation nationale 87, Mme Tréguier, Service environnement-santé, M. Galliot, Fédération Hiéro Limoges, Mme Bennet, Confédération syndicale des familles)

> La prise en compte du bruit par le bailleur (Mme Chabaudie, OPH Limoges Métropole)

*Échange avec la salle***15h30-17h** Table-ronde n°2 : de la médiation à la répression

(animation : Mme Varachaud, Direction prévention sécurité de la Ville de Limoges)

> L'équipe de médiation de la Ville de Limoges (coordonnateur des correspondants de soirées, un médiateur de quartier)

> Un problème spécifique aux quartiers : le bruit des deux roues motorisés (M. Salabert, Direction départementale de la sécurité publique, M. François, retour d'expérience)

> L'office de la tranquillité publique de Toulouse (M. Domingo, Office de la tranquillité de la Ville de Toulouse)

*Échange avec la salle***17h** Clôture de la journée (intervention d'un représentant de l'État)

# Forum

**mardi 20 novembre  
2012****auditorium de la Bfm**

## LUTTE CONTRE LE BRUIT, QUELLES SOLUTIONS ?

Aujourd'hui le bruit est devenu une réelle pollution : voitures, motos, voisins, télévisions... créant un environnement sonore nuisible pour l'équilibre humain. Plus d'un Français sur deux se déclare gêné par le bruit lorsqu'il est chez lui. Plus précisément, les habitants des grands ensembles souffrent principalement des bruits de voisinage. Le bruit apparaît trop souvent comme une fatalité alors qu'il n'en est rien.

Dans le cadre du Contrat Local de Santé des quartiers prioritaires de la Ville de Limoges (signé par la Préfecture, l'ARS, la Ville, la CPAM, le CHU et le Centre hospitalier Esquirol), la lutte contre les nuisances sonores est réaffirmée.

Cette journée est l'occasion d'échanger avec les différents partenaires concernés (les bailleurs sociaux, l'Éducation nationale, les associations de quartier...) et des « professionnels du bruit » (le Centre d'information et de documentation du bruit de Paris, ingénieur et techniciens de l'ARS et de la Ville...) sur les difficultés rencontrées, sur les moyens d'améliorer la prévention, la gestion et le traitement des problèmes de bruit notamment en évoquant des expériences concrètes. Le maire étant un acteur principal dans la lutte contre le bruit, il est intéressant d'évoquer les actions et initiatives de la Ville dans ce domaine.

Que novembre, mois de la gestion sonore 2012, soit de bon augure pour cette rencontre !